

marins devraient être réduits comme ils l'ont déjà été depuis la Confédération, et l'on devrait refuser d'y admettre les habitants de Québec.

M. BLANCHET—L'honorable monsieur a été au pouvoir pendant plusieurs années, et il n'a pas pu réformer le système. Dans le budget de 1873-4, le crédit demandé était de \$24,000. Aujourd'hui, il n'est plus que de \$20,000, et le personnel administratif est exactement le même qu'il était alors. Il n'y a pas une seule institution dans tout le pays qui soit conduite plus économiquement que l'hôpital de la marine de Québec.

Si mon honorable ami revenait au pouvoir, il ne pourrait pas changer le système.

M. LANGEVIN—Il y a neuf médecins qui soignent à l'hôpital et qui reçoivent £800 en tout—ce qui fait, en moyenne, à peu près \$400 chacun.

M. MITCHELL—J'espère que le ministre de la Marine s'efforcera de faire comprendre au gouvernement de Québec qu'il est de son devoir de payer au moins les \$4,000 que le gouvernement fédéral avait coutume d'en recevoir, pour aider au soutien d'un hôpital pour les matelots.

Je vois par le budget que l'on paie \$373 d'assurance sur l'édifice. J'avais compris que le gouvernement avait pris pour système de ne pas assurer ses édifices. Si on doit les assurer, on devrait le faire d'une manière générale.

M. CARON—Je pense que le gouvernement aurait tort de fermer cet hôpital durant l'hiver, car il faut le chauffer pour empêcher qu'il ne se détériore.

L'on aurait tort aussi d'exiger que la ville de Québec paie une somme proportionnée au nombre de malades qu'elle fournit, et c'est une question à discuter si le montant qu'elle paie aujourd'hui doit rester ce qu'il est ou être augmenté. Cependant, il ne serait pas juste de demander au public de Québec, qui peut se passer de cet hôpital, de contribuer autant que les marins pour l'entretien de cette institution. Je proteste énergiquement contre cela, car cet établissement n'est maintenu que pour les marins.

Je crois que son usage pour le bénéfice de quelques malades de la ville qui y sont envoyés, n'en augmente pas les dépenses. Quant aux salaires, si tout le personnel était mis sur un pied économique, personne ne s'en plaindrait. Les médecins qui y soignent sont très capables, et leurs salaires sont certainement très minimes. Je ne vois pas, en toute justice, comment ils pourraient être réduits. Je crois qu'une somme de \$2,000 à \$4,000 serait bien suffisante pour les services que la ville retire de cette institution.

M. MITCHELL—Cet hôpital est employé par la ville de Québec durant toute l'année. Je crois qu'il est injuste de taxer les marins pour soutenir une institution dont les habitants de Québec retirent beaucoup plus de profit que les marins eux-mêmes.

M. LANGEVIN—Cette question a été discutée il y a quelques années, et l'on a trouvé que cette somme, sauf une légère réduction, serait nécessaire, même s'il n'y était pas envoyé de malades de la ville. Si je me rappelle bien, l'octroi était alors de \$24,000, bien qu'il ait été réduite à \$20,000 depuis. Je ne pense pas qu'il serait juste de demander au gouvernement de Québec de payer \$4,000. Même s'il n'était pas reçu de malades de la ville, cet hôpital coûterait de \$15,000 à \$16,000 par année.

Le crédit est voté.

140	{	Hôpital général, Montréal..	3,000	
		Autres ports de Québec.....	2,000	
				5,000
141	{	Hôpital de Ste. Catherine,		
		Ontario	500	
		de Kingston de ...	500	
				1,000
142	{	Hôpital-général, Halifax....	3,500	
		Autres ports de la Nouvelle-		
		Ecosse.....	11,250	
				14,750
143	{	Hôpital de St. Jean.....	4,000	
		Autres ports du Nouveau-		
		Brunswick.....	7,750	
				11,750

M. LANGEVIN—Où pourrions-nous trouver le nombre de patients qui ont été soignés dans ces hôpitaux—dans l'hôpital général d'Halifax et les autres?

Sir ALBERT J. SMITH—A Halifax, nous avons un arrangement semblable à celui qui existe à Montréal; nous payons tant par jour.

M. LANGEVIN—Combien ?